

» PRESSE NATIONALE

Politique 



ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 2 SEPTEMBRE 2023 : LE DÉCOUPAGE TERRITORIAL DE 2018 RECONDUIT

Les circonscriptions électorales, contrairement à l'annonce faite par le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Koulibaly Ibrahim Kuibiart, récemment à la rencontre avec les partis politiques, ne changeront pas à la faveur des élections des conseillers municipaux et régionaux du 2 septembre prochain. Émile Ebrottié, le porte-parole de la Commission a indiqué, hier, à travers un communiqué que l'institution a décidé de revenir sur sa décision. « (...) En raison de ces interrogations et inquiétudes, le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, dont relève la détermination des ressorts territoriaux, a demandé à la CEI de bien vouloir reconduire le découpage territorial qui a prévalu en 2018 ». Ainsi, les dispositions territoriales aux élections municipales et régionales de 2018 sont maintenues.



ÉLECTIONS LOCALES 2023/ VAGONDO DIOMANDÉ PASSE UN MESSAGE AU CORPS PRÉFECTORAL : « QU'AUCUN PRÉFET NE PUISSE ÊTRE TAXÉ D'ÊTRE PARTISAN OU ADVERSAIRE DE QUI QUE CE SOIT »

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général Vagondo Diomandé, a passé un message au corps préfectoral, au cours d'une réunion qui a eu lieu le lundi 26 juin 2023, à Abidjan-Plateau. Au sortir de cette rencontre avec les préfets de région, le général de corps d'armée a indiqué que l'ordre du jour était relatif aux élections locales de 2023. Le membre du Gouvernement a rappelé aux préfets de région leur rôle conformément à la déontologie du corps préfectoral. « Il faut savoir que la position de neutralité de l'administration dans tout ce qui est question électorale doit être rappelée. (...) Qu'aucun préfet ne puisse être taxé d'être partisan ou adversaire de qui que ce soit », a-t-il martelé.



SÉCURITÉ NATIONALE, ARMEMENT, GÉOPOLITIQUE, STRATÉGIE DE DÉFENSE : OUATTARA CONFIE DEUX MISSIONS AUX OFFICIERS SUPÉRIEURS DE L'ARMÉE

La vision du Président Alassane Ouattara sur les questions de sécurité nationale est exposée depuis hier lundi 26 juin 2023, à Grand-Bassam, aux cadres de l'administration et du secteur privé dans le cadre d'un séminaire organisé par l'Institut d'études stratégiques et de défense de Côte d'Ivoire (Iesd). Il s'agit d'une structure créée par le Président Alassane Ouattara en 2018, dont les missions sont de dispenser des formations de haut niveau aux cadres, et de conduire des activités de recherche sur les questions de stratégie, de sécurité nationale, de relations internationales, de politique étrangère, d'armement et d'économie. Notons que le séminaire était animé par le directeur général des Affaires stratégiques, le général de brigade Diarrassouba Bakary, représentant le ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara.

Economie 



COOPÉRATION SUD-SUD : LA COUR DES COMPTES DE LA GUINÉE SOLLICITE LA CÔTE D'IVOIRE

Le premier président de la Cour des comptes de la Guinée, Kadouno Saa Joseph, a effectué une visite de travail, le lundi 26 juin 2023, à la Cour des comptes de Côte d'Ivoire, à Cocody. Il a sollicité de son homologue Kanvaly Diomandé, un appui de la Cour des comptes de la Côte d'Ivoire, dans le cadre du renforcement des capacités de son personnel et d'échange d'expériences. Ce, au regard de la complexité des missions de la Cour des comptes de la Guinée.



FORÊT CLASSÉE DU CAVALLY : LAURENT TCHAGBA EN SUISSE POUR DES CONVENTIONS DE HAUTE PROTECTION

Laurent Bogui Tchagba, ministre ivoirien des Eaux et Forêts, est à la tête d'une forte délégation qui séjourne en Suisse, depuis hier lundi 26 juin 2023. Cette mission s'inscrit dans le cadre du projet de réhabilitation de la Forêt classée du Cavally, qui abrite des espèces emblématiques menacées d'extinction, comme les chimpanzés, les éléphants et l'hippopotame nain... Au cours de son séjour, Laurent Tchagba va partager, a-t-on appris, les résultats de la première phase du projet du 30 juin 2023, et va procéder à la signature officielle de la phase 2 du projet de réhabilitation de la Forêt classée du Cavally.



RÉAJUSTEMENT DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ : LA STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT POUR AMOINDRIR LES EFFETS SUR LES POPULATIONS

Sauf changement de dernière minute, à partir du 1er juillet 2023, le prix moyen de l'électricité va connaître un ajustement de l'ordre de 9,6%. L'annonce a été faite, il y a quelques jours par le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, à l'issue d'un Conseil des ministres. Mais, cette mesure ne concerne qu'une catégorie d'abonnés, ceux qui utilisent au moins 15A. Ainsi, 89% des abonnés, la majeure partie, ne sont pas impactés par cet ajustement tarifaire soutenable. À travers le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Pme, le Gouvernement engage toutefois les industriels - touchés par cette nouvelle disposition tarifaire - à ne pas répercuter cela sur les prix des produits.



RÉGLEMENTATION ET TARIFICATION DE L'ÉLECTRICITÉ : DES CADRES AFRICAINS EN FORMATION À ABIDJAN

La 9^e édition de la formation de haut niveau pour cadres sur la Réglementation et la tarification de l'électricité a eu lieu le lundi 26 juin 2023 à Abidjan-Plateau. Cette édition qui porte sur la tarification de l'électricité découle d'un partenariat noué entre l'Institut de la Francophonie pour le Développement durable (Ifdd), l'Autorité de Régulation du Secteur de l'électricité de Côte d'Ivoire (Anaré-CI) et le Centre d'étude en réglementation économique et financière (Ceref). Selon les organisateurs, cette formation vise à contribuer à une meilleure compréhension des modèles et méthodes de tarifications utilisées dans la pratique par des agences de réglementation dans le monde.



FACILITATION DU COMMERCE SUR LE CORRIDOR ABIDJAN-OUAGA : UN RAPPORT PRÉSENTE LES ACQUIS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAMOSÉ

Le Projet d'appui à la modernisation du secteur du transport et de facilitation du commerce sur le corridor Abidjan-Ouagadougou (Pamoset), issu d'un accord conclu le 14 septembre 2016, entre l'État de Côte d'Ivoire et la Banque mondiale, a été financé à hauteur de 17,3 milliards de FCFA. Depuis le 31 décembre 2021, ce projet a pris fin, après l'extension de sa date de clôture initialement fixée au 30 juin 2021. Les acquis du projet étaient au centre d'un atelier-bilan qui s'est tenu du 18 au 21 juin 2023 à Maféré, dans le département d'Aboisso. Le rapport-bilan du Pamoset a été présenté en tenant compte des différentes



GBÊKÊ/SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LA DIRECTION GÉNÉRALE DU COMMERCE SAISIT 5 MILLIONS FCFA DE PRODUITS PROHIBÉS

Des boîtes de tomate concentrée, des bonbons, des produits laitiers, des boissons gazeuses, de l'alcool, des cubes d'assaisonnement, des substances médicamenteuses. Tous, des produits malpropres à la consommation, de par leur caractère prohibé ou périmé, pour une valeur marchande de 5 millions de FCFA. Ceci constitue l'énorme saisie effectuée par la Direction régionale du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME de la région du Gbêkê, depuis le début de l'année 2023. Le 21 juin 2023, Fadiga Mamadou, collaborateur du ministre Souleymane Diarrassouba, a présenté ces produits dans les locaux de sa direction, en présence des responsables des commerçants de la région et des consommateurs.

Société ↻



POUR L'ACCOMPAGNER DANS SA MISSION : LE MINISTÈRE DE LA RÉCONCILIATION ET DE LA COHÉSION NATIONALE SE DOTE D'UN NOUVEL OUTIL

"Cohésion nationale". C'est le titre du nouveau magazine thématique dont s'est doté le Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion nationale. Le lancement de ce magazine a eu lieu, hier lundi 26 juin 2023 à Abidjan-Plateau. Selon Falley Timité, directeur général (Dg) de la Cohésion nationale et directeur de publication de ce magazine, il s'agit, à travers ce nouvel outil de communication, de promouvoir les initiatives du Ministère en faveur de la réconciliation et de la cohésion nationale, mais surtout d'impliquer toutes les parties prenantes au processus de réconciliation, à travers des réflexions et des propositions.



CONTRÔLE DES MALADIES ANIMALES : UN IMPORTANT PROJET DE PLUS DE 6 MILLIARDS FCFA LANCÉ

La Côte d'Ivoire se donne les moyens d'arriver à l'autosuffisance en protéine animale. Un important projet a été lancé, à cet effet, jeudi 22 juin, à Agnibilékrou. En effet, selon Sidi Touré, ministre des Ressources animales et halieutiques, les maladies animales sont responsables de 20% des pertes de production. Elles constituent donc un frein pour le développement de l'élevage en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, dira-t-il, le Ministère des Ressources animales et halieutiques a mis en place le Projet de contrôle des maladies enzootiques en Côte d'Ivoire (Pro-Maladies) qui a un coût global de 6 737 594 780 FCFA, avec une durée de 4 ans.



LÉGENDAIRE IMMOBILIER IVOIRIEN-L2I : LE MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION MET EN GARDE LES SOUSCRIPTEURS

Les personnes désireuses de souscrire au programme "Légendaire immobilier ivoirien-L2I" doivent être prudentes. C'est ce qui ressort du communiqué du Ministère de la Construction, du Logement et de l'urbanisme (Mclu), publié le vendredi 23 juin 2023. À l'en croire, le service de brigade dudit Ministère a identifié « une publicité en ligne, émanant d'une entreprise dénommée "Légendaire immobilier ivoirien-L2I", invitant les populations à souscrire à des programmes immobiliers dénommés "GAHIE 3" et "GAHIE 5". Selon le Ministère, cette structure n'existe pas dans ses fichiers. En outre, le Mclu invite toute personne qui veut souscrire à un quelconque programme immobilier, à toujours faire preuve de prudence.

Sport ↻

En prélude à la Coupe d'Afrique des Nations de football qui aura lieu en Côte d'Ivoire en janvier 2024, le ministre des Sports, Danho Claude Paulin, a lancé hier au palais de la Culture à Abidjan Treichville, la formation de 5 000 jeunes aux métiers des Sports. En présence des ministres Touré Mamadou de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, et Koffi N'Guessan de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage. Ce programme de formation, destiné aux jeunes dont l'âge est compris entre 18 et 40 ans, s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme jeunesse du Gouvernement. "Je vous exhorte à vous inscrire massivement (...)", a exhorté Danho Claude Paulin.



VU SUR LE NET

Société 



CÔTE D'IVOIRE : LES PROCÉDÉS NATIONAUX SUR LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS MISES À JOUR AU COURS D'UN ATELIER

Le Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MINEDD) œuvre à l'examen et à la mise à jour de ses plans nationaux de mise en œuvre (PNM) dans le cadre de la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POPULAIRES). Il a, à cet effet, procédé, jeudi 22 juin 2023, à Abidjan, au lancement des activités habilitant la mise à jour de ces PNM. L'objectif, explique-t-on, est de permettre aux consultants recrutés de présenter aux parties concernées la feuille de route destinée aux études sectorielles, pour donner d'ici 2025, le niveau des polluants en Côte d'Ivoire.



FONCTION PUBLIQUE : LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN ENGAGÉ À AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Le Gouvernement ivoirien a initié de nombreuses réformes dans le cadre de l'amélioration du service public en vue d'accélérer la transformation économique et sociale et servir les meilleures prestations aux usagers. C'est une ambition claire et résolument affichée : bâtir une administration publique « moderne, efficace et performante », au service du développement économique et social du pays. Elle constitue le 4e pilier de la vision « Une Côte d'Ivoire solidaire ». Pour atteindre cet objectif plusieurs réformes ont été menées pour la transformation du service public, l'assainissement de l'environnement général de la gestion des ressources humaines de l'État et l'amélioration de l'écosystème de la formation continue des fonctionnaires et agents de l'État. La dynamique enclenchée depuis quelques années se poursuit. (Source : CIG)



AGENCE DE PRESSE

Culture 



LANCEMENT À ABIDJAN DE LA 9ÈME ÉDITION DU SALON AFRICAIN DE L'INVENTION ET DE L'ENTREPRISE INNOVANTE

Abidjan accueille du 24 au 26 juillet 2023 la 9ème édition du Salon africain de l'invention et de l'entreprise innovante (SAIIT), organisée par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), en collaboration avec le Gouvernement ivoirien. L'information a été livrée au cours d'une conférence de presse, ce lundi 26 juin 2023, à Abidjan. L'édition 2023 de cet événement qui se tient tous les deux ans dans l'un des 17 États membres de l'OAPI, s'articule autour du thème : « Propriété intellectuelle, innovation



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale